

Image not found or type unknown



Ma presence pour l' heritage de mon fils MINEUR

Par **boulangere**, le **25/04/2008** à **18:15**

Suis je obliger pour signer les papier pour un héritage devant le notaire d'avoir en face de moi les membres de l'autre famille qui sont évidemment obliger de signer aussi. Puis je aller signer un autre jour ?